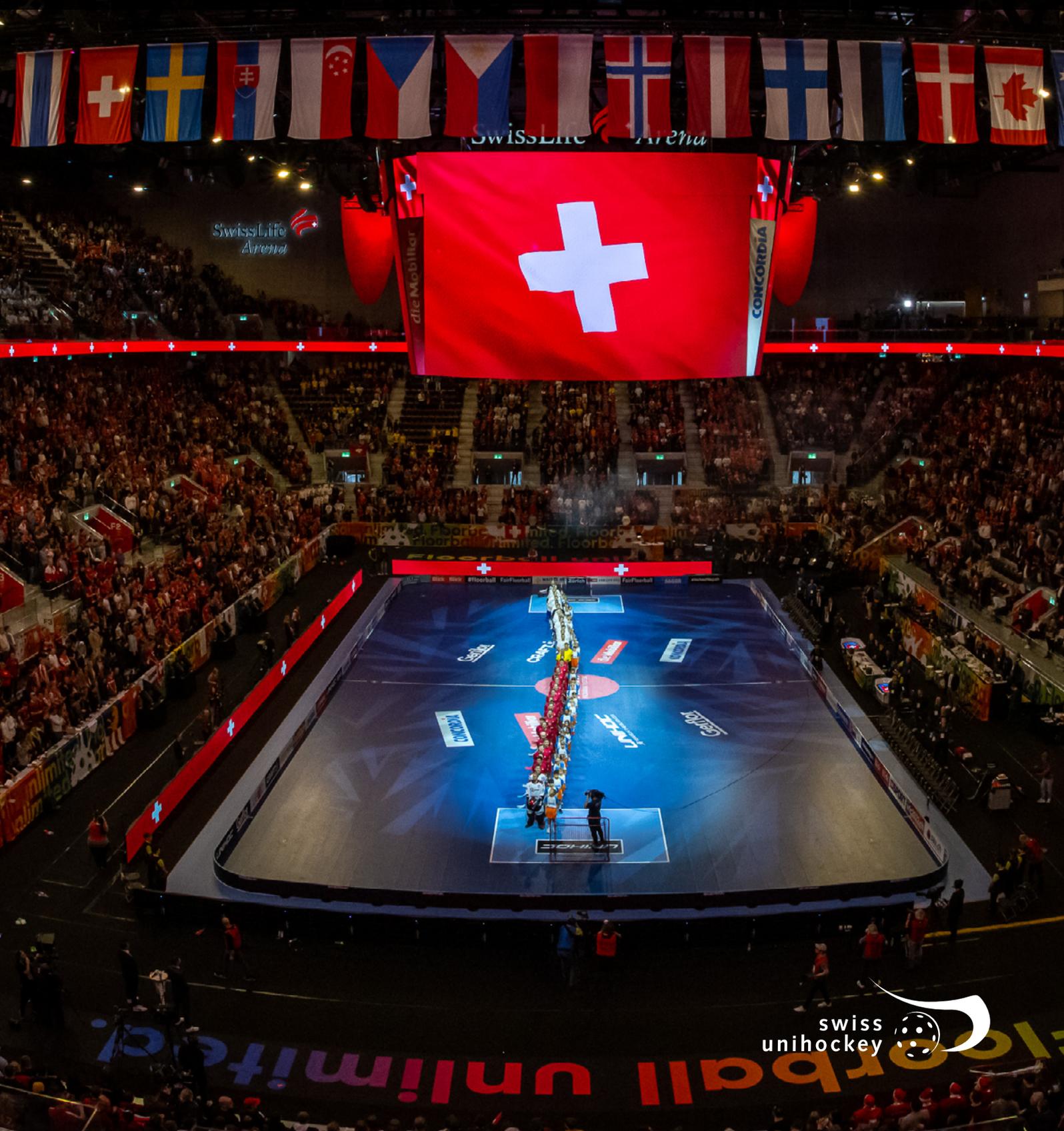


Nouvelles structures pour la relève Project « Unihockey 2025 »

Version pour l'assemblée des délégués 2025



swiss
unihockey



L'essentiel en bref

Le présent concept « Unihockey 2025 » contribue à l'optimisation des structures de la relève de l'unihockey en Suisse. swiss unihockey a publié un premier concept le 5 mai 2025. Celui-ci a été évalué par les associations membres et les clubs dans le cadre d'une consultation. Le comité de pilotage du projet Unihockey 2025 a examiné attentivement les commentaires et apporté quelques modifications. L'assemblée des délégués de swiss unihockey se prononcera sur son adoption le 22 novembre 2025.

Avec le projet Unihockey 2025, swiss unihockey poursuit l'objectif de professionnaliser la promotion de la relève. Des structures professionnelles sont indispensables pour que notre sport puisse franchir une nouvelle étape et améliorer significativement son niveau. Avec Unihockey 2025, nous posons les bases qui nous permettront de développer progressivement cette professionnalisation des structures de relève. Nous poursuivons également l'objectif de permettre à tous les talents en Suisse d'accéder à un centre de performance situé à une distance raisonnable. Les talents sont répartis de manière uniforme dans toute la Suisse et doivent être encouragés en conséquence. Enfin, avec le projet Unihockey 2025, nous aspirons à un changement de paradigme concernant l'importance des résultats des matchs chez les jeunes. Les scientifiques du sport s'accordent à dire que, pour la relève, la formation prime sur les résultats. Avec Unihockey 2025, nous mettons en place des structures qui doivent permettre aux clubs d'appliquer ce principe au quotidien.

Nous avons défini quatre mesures pour atteindre ces objectifs :

1. Du système de ligues aux partenariats régionaux dans la relève

Dans le but de structurer de manière uniforme le travail avec les jeunes et d'assurer une promotion à l'échelle nationale, des partenariats régionaux seront mis en place au cours des prochaines années. À l'avenir, ce sera moins l'appartenance à un club ou le succès à court terme d'une équipe de relève qui sera déterminant, mais plutôt le potentiel de chaque athlète. Le changement le plus important par rapport au fonctionnement actuel du jeu est qu'il n'y aura plus de promotion ni de relégation sportive chez les jeunes.

2. Nouvelles structures pour la relève

Nous optimisons notre système de relève grâce à diverses adaptations. Nous avons notamment l'intention de revoir les structures d'âge et la terminologie des ligues de relève. L'élément central de cette mesure est que la saison doit durer au moins jusqu'au début du mois d'avril pour toutes les équipes de relève.

3. Réorganisation des associations membres

Les associations membres accomplissent aujourd'hui un travail précieux en tant qu'instance politique au sein de la région. En outre, elles sont actuellement également responsables de certains aspects du parcours des athlètes (sélections, CRP). Afin d'unir les forces et d'exploiter les synergies, la responsabilité de la mise en œuvre opérationnelle du parcours des athlètes est en principe confiée aux clubs centraux. Il est toutefois également important que la diversité régionale puisse s'exprimer et que des modèles adaptés soient trouvés pour chaque région.

4. Label « clubs partenaires »

swiss unihockey conçoit un label « Clubs partenaires ». Ce label récompense les efforts des clubs partenaires au sein de la région. L'indemnité de formation pour les joueurs et joueuses qui passent d'un club partenaire à un club central (conformément à la proposition du premier concept) est intégrée dans le label « Clubs partenaires ».

Il est important de comprendre que les quatre mesures font partie intégrante du concept global. C'est pourquoi le concept doit être adopté dans son ensemble, plutôt que d'examiner les mesures individuellement. Les différentes mesures sont étroitement liées entre elles. La mise en œuvre isolée de certains aspects n'est donc pas efficace et réduirait considérablement l'utilité du projet.

Les modifications concrètes du règlement n'ont délibérément pas encore été intégrées dans le concept. Si celui-ci est accepté par l'assemblée des délégués, les adaptations correspondantes seront ensuite élaborées. Les mesures décrites dans le concept et la nouvelle feuille de route constituent le cadre de ces adaptations par les instances compétentes. Dans le sens d'une « décision de principe », l'assemblée des délégués du 22 novembre 2025 votera donc exclusivement sur les mesures contenues dans ce document.

Il est important de mentionner que Swiss Olympic a examiné le concept Unihockey 2025 et l'a évalué très positivement. La lettre de soutien se trouve à la fin de ce concept ainsi que sur le site web de swiss unihockey.



Avant-propos

Chère famille de l'unihockey,

Le développement de l'unihockey en Suisse est un parcours passionnant et continu. Avec plus de 35 000 joueuses et joueurs en match, l'unihockey est aujourd'hui l'un des sports d'équipe les plus importants de notre pays. Mais cette envergure s'accompagne également de responsabilités.

Le projet Unihockey 2025 est une étape décisive pour continuer à développer et à renforcer durablement l'unihockey. Notre objectif est à la fois d'encourager le sport de masse et de créer les conditions nécessaires à l'excellence. L'accent est mis sur la promotion des talents, la professionnalisation des structures et l'égalité des chances pour tous les joueurs et toutes les joueuses.

Ce document est le fruit d'analyses approfondies, de nombreuses discussions et de précieuses contributions de la communauté de l'unihockey. Il montre comment nous pouvons jeter les bases d'un avenir couronné de succès grâce à des partenariats régionaux, à une promotion moderne de la relève et à des formats de jeu innovants.

Au nom du comité central de swiss unihockey, je tiens à remercier tous les clubs, associations membres et comités pour leur soutien dans la réalisation de ce concept. Ensemble, nous façonnons l'avenir de l'unihockey suisse.

Avec mes salutations sportives,

Daniel Bareiss

Président central de swiss unihockey

Aperçu

Concept Unihockey 2025

Objectifs

Développement de la professionnalisation dans le relève

Égalité des chances pour tous

La formation plutôt que les résultats

Mesures

Du système de ligues aux partenariats régionaux dans le relève

Nouvelles structures pour la relève

Réorganisation des associations membres

Label « clubs partenaires »

Gestion

Feuille de route

Financement

Comité de pilotage

Bases juridiques

Introduction

De quoi s'agit-il ?

Depuis leur création en 1985, les structures de compétition de swiss unihockey ont été continuellement développées et adaptées aux besoins respectifs. Aujourd'hui, plus de 35 000 personnes participent aux compétitions de swiss unihockey. Cela signifie qu'il existe autant d'opinions différentes sur le mode idéal, les règles d'utilisation des licences ou un mode de promotion/relégation équitable. Conscients que toute modification des structures de compétition entraîne à la fois des gagnants et des perdants, nous avons lancé le projet Unihockey 2025 à l'été 2023.

Nos réflexions se sont appuyées sur :

- Une grande enquête auprès de 5 188 participants (joueurs, joueuses, entraîneurs et entraîneuses).
- Une analyse des formats de compétition d'autres fédérations, en particulier des fédérations nationales de sports collectifs et des fédérations internationales de unihockey.
- Une étude des connaissances scientifiques actuelles.
- Une consultation à laquelle ont participé 48 clubs, neuf associations membres et trois particuliers.

Qui est responsable du concept ?

Les personnes suivantes composent le comité de pilotage de Unihockey 2025 :

- Sandra Zurbuchen, responsable Sport & Technique (présidente du comité de pilotage)
- Daniel Bareiss, président central
- Peter Zingg, président de la Ligue régionale
- Karin Stoll, vice-présidente de la Ligue régionale
- Michelle Wiki, présidente de la Ligue nationale féminine
- Guy Ehrler, président de la Ligue nationale masculine
- Roger Lötscher, responsable du sport de performance et des sélections
- Monika Schmid, représentante des athlètes
- Patrick Bloch, CEO

La direction opérationnelle du projet incombe à Reto Balmer (responsable du développement sportif, swiss unihockey). L'équipe du projet est composée de Lukas Schüepp (responsable de la relève), Pascal Haab (responsable de la formation des entraîneurs), Philippe Burkhard (collaborateur de la formation des entraîneurs), Matthias Hofbauer (responsable des équipes nationales hommes), Flurina Marti (responsable des équipes nationales femmes), Carla Uhlmann (responsable des compétitions), Yannick Schluep (collaborateur des compétitions) et Nando Aebi (collaborateur externe du projet).

Pourquoi cette réforme est-elle nécessaire ?

La stratégie 2024-2030 de swiss unihockey stipule que l'unihockey suisse doit rester parmi les meilleurs au monde et que les équipes nationales doivent viser le titre de champion du monde. Cela est d'autant plus important que les subventions importantes accordées à swiss unihockey (par Swiss Olympic) sont liées au succès international des équipes nationales. Il est également stipulé que, à partir de la saison 2025/26, les compétitions seront organisées selon les connaissances les plus récentes et que le parcours idéal des athlètes sera défini en étroite collaboration avec les partenaires de promotion des talents. Le projet Unihockey 2025 s'appuie sur ces objectifs stratégiques.

La prise en compte de cet objectif stratégique est très importante pour comprendre le présent concept. En Suisse, l'unihockey est considéré comme un sport populaire. Cependant, en matière de sport de compétition, nous sommes à la traîne par rapport à des sports comparables (en particulier les sports en salle). Cette lacune semble d'autant plus importante que l'unihockey est le deuxième sport d'équipe le plus pratiqué en Suisse.

Si l'objectif stratégique est de concourir pour le titre de champion du monde, les structures de compétition doivent également être adaptées aux besoins du sport de performance. Le présent concept suit cette prémisse. Dans le même temps, l'un de nos principaux objectifs est d'initier des changements importants et significatifs pour le sport de masse. Il s'agit notamment d'accroître la flexibilité dans l'organisation des matchs ou d'introduire un label pour les clubs de sport de masse.



LES SUCCÈS INTERNATIONAUX DES ÉQUIPES NATIONALES SONT STRATÉGIQUEMENT IMPORTANTS POUR SWISS UNIHOCKEY

Qui est concerné ?

Depuis des décennies, swiss unihockey prône l'égalité entre les sexes. Conformément à cette position, nous souhaitons réformer simultanément les structures de compétition pour les femmes et les hommes. Le présent concept tient donc compte à la fois du parcours des athlètes féminines et de celui des athlètes masculins.

Il est également important de souligner que Unihockey 2025 se concentre principalement sur les structures de formation des jeunes.

Analyse / Objectifs

Nous considérons que la Suisse fait partie des meilleures nations au monde en matière de unihockey. Ces dernières années, cette conviction a toutefois été ébranlée. L'écart avec l'élite mondiale se creuse et l'unihockey suisse « produit » trop peu de joueuses et de joueurs de classe mondiale. Les raisons en sont multiples. En ce qui concerne les structures de compétition, deux facteurs sont toutefois particulièrement importants.

Égalité des chances pour tous les athlètes

Même si nous sommes le deuxième sport d'équipe le plus pratiqué en Suisse, nous avons nettement moins de licenciés que nos nations concurrentes directes. Cela signifie que notre vivier de joueurs et joueuses à fort potentiel est plus restreint. C'est un désavantage qu'il ne faut pas sous-estimer, mais qui ne doit pas (!) être déterminant pour l'issue des matches.

Le véritable problème n'est pas seulement le nombre réduit de joueurs licenciés, mais aussi une contrainte structurelle supplémentaire : 42 % des joueurs actuels de la L-UPL (saison 2023/24) ont obtenu leur première licence dans un club de la L-UPL. Cela signifie qu'un enfant qui grandit à Zoug, Uster ou Coire et qui rejoint très tôt un club L-UPL a beaucoup plus de chances de pratiquer l'unihockey comme sport de performance qu'un enfant issu d'une région sans club L-UPL.

Cela ne doit pas être le cas. Le talent est réparti de manière égale dans toute la Suisse. Notre objectif doit être de créer un système dans lequel chaque enfant a à peu près les mêmes chances d'exploiter pleinement son potentiel dans l'unihockey. Pour cela, nous avons besoin de coopération plutôt que d'initiatives locales isolées.

Degré de professionnalisation des clubs de sport de performance

Le deuxième facteur concerne la professionnalisation. Par rapport à nos fédérations de référence, nous sommes moins professionnels dans l'unihockey suisse. Il existe des clubs à l'étranger qui emploient jusqu'à sept entraîneurs professionnels pour la relève.

Une chose est sûre : le bénévolat est de loin le pilier le plus important du sport suisse. Mais les exigences en matière de qualité et surtout de quantité (c'est-à-dire de temps) dans le sport de performance pour les jeunes ont tellement augmenté ces dernières années que nous ne pouvons et ne voulons plus confier l'accompagnement de nos futurs joueurs et joueuses nationaux potentiels uniquement à des bénévoles. C'est pourquoi nous nous sommes fixés pour objectif de développer considérablement la professionnalisation dans l'unihockey (de la relève). Cela ne sera possible que si les fonds disponibles sont utilisés de manière ciblée et concentrée.

On nous a souvent demandé pourquoi les systèmes de compétition dans l'unihockey suisse (de la relève) devaient être réformés. L'objectif principal du projet est d'augmenter durablement le niveau de professionnalisation chez les jeunes par rapport à la situation actuelle. Par rapport aux sports de référence nationaux (hockey sur glace, volley-ball, handball), les sections juniors des clubs de unihockey ont nettement moins de postes à pourvoir.

Les chiffres suivants viennent étayer ce fait : Swiss Olympic subventionne à hauteur de près de 30% chaque entraîneur-e ayant achevé une formation d'entraîneur-e professionnelle et travaillant dans un organisme de promotion de la relève (fédération, club, centre régional de performance, etc.). Ainsi, si un-e entraîneur-e gagne 80'000 CHF par an, Swiss Olympic lui en verse environ 25'000 CHF. Avec un taux d'occupation actuel d'environ 700% pour l'ensemble de la relève, swiss unihockey génère environ 150'000 CHF qui sont redistribués aux différents organismes responsables par le biais du système de labels. D'autres sports comparables obtiennent ici des subventions au moins deux fois plus élevées (les chiffres correspondants sont visibles sur le site Internet de Swiss Olympic).

Pourquoi la professionnalisation est-elle si importante dans le sport de performance chez les jeunes ? Les exigences en matière de développement des talents augmentent d'année en année (gestion de l'environnement, contrôle de la charge de travail, écoles de sport, analyse vidéo, entraînement physique, etc.). Aujourd'hui, ces tâches ne peuvent plus être accomplies uniquement à titre bénévole. Nos athlètes de relève méritent que nous nous occupions d'eux de manière professionnelle. L'orientation de la promotion du sport montre notamment que l'augmentation du degré de professionnalisation dans la relève est pertinente. La promotion nationale et cantonale du sport de performance dans la relève vise entre autres à rémunérer les entraîneurs-es de manière équitable et conforme au marché.



LE TRAVAIL DES ENTRAÎNEURS-ES DOIT ÊTRE RÉMUNÉRÉ DE MANIÈRE APPROPRIÉE.

On peut bien sûr se demander pourquoi l'investissement dans la relève n'est pas simplement laissé à la concurrence entre les clubs. Après tout, les clubs peuvent ainsi acquérir un avantage concurrentiel. La réalité sur le terrain contredit cette idée. Car les chiffres le montrent : la professionnalisation de la relève est en recul ! Il y a deux ans, elle s'élevait encore à près de 1000%, alors qu'aujourd'hui, elle n'est plus que de 700% environ. Il est compréhensible qu'un club réfléchisse à deux fois avant d'investir de l'argent dans la relève, car il sait pertinemment qu'il ne pourra en profiter que dans cinq à dix ans. C'est pourquoi nous sommes fermement convaincus qu'une certaine obligation est nécessaire et que les clubs de sport de performance - tous ensemble - doivent investir dans la professionnalisation.

Mesures

Mesure 1 : passer d'un système de ligues à des partenariats régionaux

Dans le but de structurer de manière uniforme le travail avec la relève et d'assurer une promotion à l'échelle nationale, des partenariats régionaux seront mis en place au cours des prochaines années. À l'avenir, ce sera moins l'appartenance à un club ou le succès à court terme d'une équipe junior qui sera déterminant, mais plutôt le potentiel de chaque athlète. Le changement le plus important par rapport au fonctionnement actuel réside dans le fait qu'il n'y aura plus de promotion ni de relégation sportive pour la relève.

Que signifient concrètement les « partenariats régionaux » ?

swiss unihockey divise la Suisse en partenariats régionaux. Pour chaque partenariat régional, un club se voit confier la responsabilité principale du parcours des athlètes vers le sport de performance. Ce club est appelé « **club central** ». Les autres clubs de la région définie sont appelés « **clubs partenaires** ».

Le club central est chargé de coordonner le sport de performance de la relève au sein du partenariat régional. Il peut ainsi aligner une équipe dans chacune des catégories du sport de performance de la relève.

Comment et par qui les régions sont-elles définies ?

La Suisse compte actuellement environ 16 000 juniors licenciés et près de 4000 juniores licenciées. Ceux-ci doivent être répartis de manière judicieuse dans les partenariats régionaux. Le nombre de licences juniors-es par région est déterminant à cet égard. Il est également important que l'ensemble du territoire suisse soit couvert. Chaque joueur et chaque joueuse en Suisse doit avoir la possibilité de pratiquer l'unihockey comme sport de performance et de pouvoir rejoindre un club central à un coût raisonnable et sans perte de temps importante.

Pour la répartition des régions et la définition des clubs centraux, on tient compte, entre autres, de critères tels que le nombre de licences juniors-es par région, l'offre de formation disponible, le niveau de performance de la relève au cours des cinq dernières années, les liaisons de transport ou l'importance de la promotion du relève dans la région.

Une fois les clubs centraux déterminés, quels critères un club central doit-il remplir ?

Les clubs centraux sont étroitement suivis au moyen de conventions de prestations. Ces conventions de prestations sont valables pour un cycle de quatre saisons. Après quatre saisons, la situation est réévaluée. Les prestations que les clubs centraux doivent fournir sont basées sur les critères déjà existants pour le label de la relève. Les critères et le degré de professionnalisation visé ne sont pas encore définitivement fixés. Ils seront définis entre swiss unihockey et les clubs centraux (conformément à la feuille de route).

Combien de partenariats régionaux seront formés ?

16 partenariats régionaux devraient être créés.

Y a-t-il des clubs centraux différents pour les femmes et pour les hommes ?

Contrairement à ce qui était prévu dans le premier projet, les partenariats (répartition régionale) seront identiques pour les hommes et les femmes. Dans chaque partenariat, il y aura un club central pour les femmes et un pour les hommes. Bien entendu, un club peut également assumer les deux rôles à la fois.

Il va sans dire que nous n'avons pas le niveau de performance requis pour 16 équipes juniors féminines dans les classes de force A. Nous élaborerons une solution avec les clubs (par exemple, adaptation du mode, coopération entre les clubs centraux, etc.).

Comment les clubs partenaires bénéficient-ils de ce nouveau système ?

Les clubs partenaires peuvent en bénéficier de la manière suivante :

- Flexibilité dans l'engagement des joueuses et des joueurs
- Indemnité de formation
- Réseau et savoir-faire du club central
- Retour de joueurs et joueuses bien formés ou d'autres personnes importantes (entraîneurs, dirigeants de club, etc.).

Les partenariats régionaux s'appliquent-ils uniquement aux équipes juniors ou également aux équipes actives ?

Les clubs sont répartis dans les partenariats régionaux exclusivement au niveau du relèvement. Au niveau des actifs, les clubs peuvent se développer librement et vivre leur philosophie.

Pourquoi un système de ligues (promotion/relegation) n'est-il pas efficace dans la relève ?

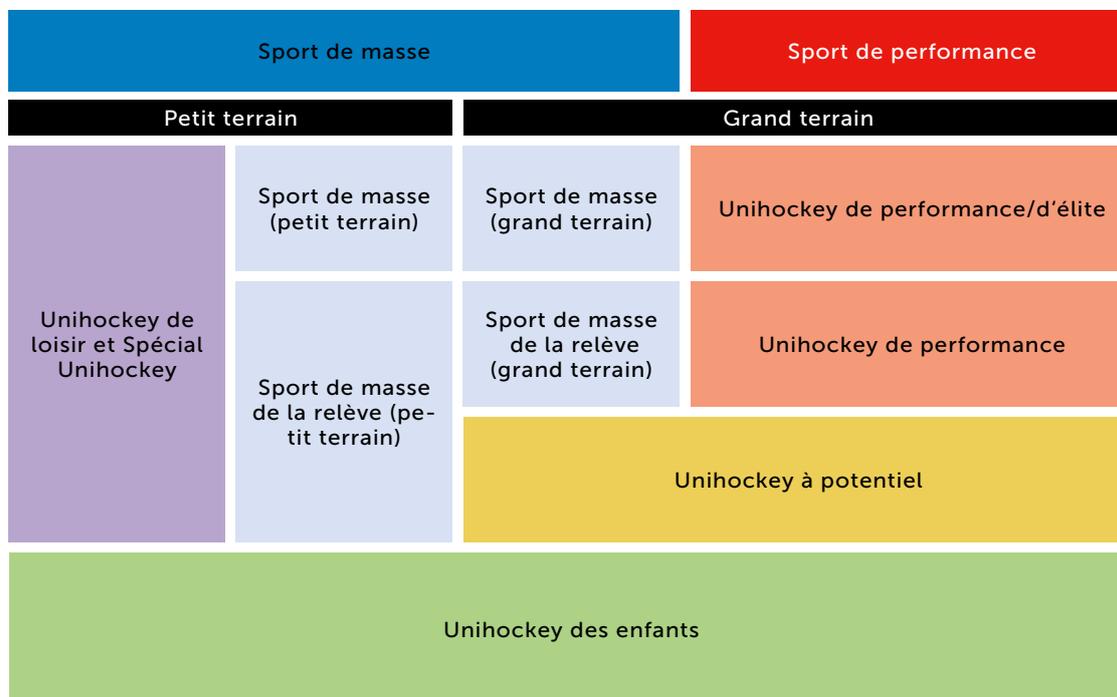
- La promotion et la relégation dans la catégorie de la relève comporte une erreur de logique. Pour simplifier, les équipes de la relève sont composées pour moitié de joueurs ou de joueuses de l'année d'âge supérieure et pour moitié de l'année d'âge inférieure. Comme l'année de naissance la plus ancienne est généralement dominante, elle a plus d'influence sur une éventuelle promotion ou relégation. A la fin de la saison, l'ancienne génération passe dans l'équipe supérieure et de nouveaux-elles joueurs-euses prennent la relève. L'équipe nouvellement constituée doit donc assumer les conséquences sportives de la saison précédente. Cela a pour conséquence que les joueurs-euses qui prennent la relève jouent souvent dans une „mauvaise” ligue.
- Le sport de la relève devrait être considéré en premier lieu comme une plate-forme pour le développement à long terme des aptitudes et des compétences. En renonçant à la promotion et à la relégation, cela permet aux entraîneurs-es de se concentrer davantage sur le développement individuel de chaque joueur ou joueuse, plutôt que de se focaliser exclusivement sur les résultats à court terme.
- Des joueurs-euses sont placés-ées dans la mauvaise équipe en raison de la pression des résultats. Les discussions sur qui doit être placé où prennent trop de temps et d'énergie.
- Nous voulons former des talents qui veulent gagner quelque chose et non pas des talents qui ne veulent que ne pas perdre. Cet état de fait sera pris en compte, car à l'avenir également, des champions seront désignés à la fin de la saison dans le sport de performance de la relève.
- La pression de la relégation freine le jeu courageux. Souvent, dans la relève, c'est l'équipe la plus passive ou la plus destructrice qui gagne, car il est plus difficile d'apprendre à jouer activement et avec initiative.
- Nous perdons beaucoup de talents à développement tardif („dropout”) parce qu'ils ne sont pas utilisés lorsque le résultat prend une place prépondérante. En raison de l'importance accordée au résultat, le temps de jeu est réparti de manière trop inégale au sein de l'équipe.



LES ENFANTS DOIVENT APPRENDRE À JOUER AVANT
D'ÊTRE ENTRAÎNÉS.

Mesure 2 : nouvelle structure de la relève

a) Catégories



Le concept Unihockey 2025 prévoit que les compétitions soient organisées selon différentes catégories coordonnées entre elles. Les détails relatifs aux différentes catégories seront définis à un moment ultérieur par les instances responsables. Les détails figurant dans le document soumis à consultation servent de base à leur élaboration.

b) Passage de la relève à l'élite

La transition entre la relève et l'élite représente souvent un défi majeur dans le parcours des athlètes et est également considérée comme la phase la plus critique par Swiss Olympic (cf. FTEM Suisse, Swiss Olympic). Les solutions proposées lors de la consultation (« intégration complète » des équipes U21 des clubs centraux féminins dans la NLB et « intégration complète » des équipes U23 des clubs centraux masculins dans la NLB, la 1re et la 2e ligue) ne sont actuellement pas considérées comme susceptibles de recueillir une majorité et ne sont donc pas intégrées dans le plan de mesures pour l'instant. Toutefois, l'objectif clair reste d'élaborer une solution commune d'ici à l'introduction d'Unihockey 2025 (saison 2028/29).

c) Structures d'âge

Adaptations chez les juniors

a) Le concept prévoit que la structure d'âge des catégories juniors soit relevée d'un an. Les U14 deviendront des U15, les U16 des U17, etc.

Adaptations chez les juniores

En raison principalement de la différence de nombre de joueuses (environ quatre fois moins de licences que chez les hommes), les tranches d'âge chez les femmes sont légèrement différentes. Il est prévu de créer une catégorie purement féminine sur grand terrain à partir de la catégorie U15. La majorité des clubs ayant rejeté l'intégration complète des équipes U21 dans la NLB, il reste à définir la structure d'âge finale chez les femmes.

d) Adaptation de la terminologie des ligues juniors

La terminologie actuellement utilisée dans les ligues juniors pour désigner les ligues n'est pas uniforme, elle est parfois incompréhensible et parfois même trompeuse.

Nouvelle terminologie :

- Toutes les ligues au niveau de la relève/juniors seront désormais désignées de manière uniforme par la désignation U-... (le U signifie « under » en anglais / par exemple, U15 signifie joueurs/joueuses de moins de 15 ans).
- Pour toutes les ligues sur petit terrain, la désignation de la ligue sera complétée par l'abréviation « PT ».
- Pour les ligues séparées par sexe, les mentions « femmes » et « hommes » seront utilisées.

e) Prolongation de la saison / planification de la saison

La saison des ligues de relève est prolongée jusqu'à fin avril au plus tard. Chaque équipe de relève joue au moins jusqu'au début du mois d'avril. Dans le système actuel, la fin de la saison (playoff-out) pour la moitié des équipes juniors a lieu fin février. Seules deux équipes par ligue jouent jusqu'à fin avril. Il s'agit là d'une grande disparité qui va à l'encontre du principe d'encourager optimalement tous les talents juniors. Cette problématique sera traitée dans le cadre de la restructuration. La « planification possible de la saison » disponible sur le site web sert de base à l'élaboration de la planification finale de la saison.

f) Sport de masse

Dans le sport de masse des juniors également, il doit être possible de travailler avec des objectifs clairs. Plus d'équipes que jusqu'à présent doivent avoir la chance d'acquérir de l'expérience en playoff. L'objectif classique de la promotion est toutefois supprimé. En outre, des niveaux seront introduits pour la première fois sur le petit terrain, pour autant qu'il y ait suffisamment d'équipes.

g) Semaines de récupération

Dans les ligues du sport de performance de la relève, des semaines de récupération sont intégrées afin que la charge de travail de nos joueurs-euses (nationaux-ales) puisse être gérée de manière judicieuse.

h) Compétitions pendant les activités des équipes nationales de la relève

Des matchs de championnat sont également organisés pendant les activités des équipes nationales de la relève. swiss unihockey est la seule fédération de sport de jeu qui met en pause les compétitions de la relève pendant les week-ends internationaux. Comme le résultat ne joue plus un rôle dominant et qu'il n'y a plus de relégation potentielle, les joueurs peuvent être placés là où ils en profitent le plus. Cette mesure permet de mieux gérer la charge de travail pour tous les joueurs et joueuses de la relève.

i) Dispositions relatives aux licences

La directive relative aux licences & qualification des joueurs-euses (y compris le mémorandum d'engagement) est un élément de contrôle important dans l'unihockey suisse. L'objectif est de donner plus de flexibilité mais aussi plus de responsabilités aux clubs. En outre, le système doit être plus facile à comprendre. Les règles détaillées seront élaborées avec les instances compétentes après la consultation.

Mesure 3 : restructuration des associations membres

D'un point de vue démocratique, il est essentiel que tous les clubs puissent faire entendre leur voix et influencer activement les décisions. Pour que cela reste possible, il faut continuer à disposer d'associations faitières fortes, notamment parce que certaines subventions cantonales sont directement liées à leur existence. Dans le même temps, nous voulons que la diversité régionale dans toute la Suisse continue d'être cultivée et vécue de manière consciente à l'avenir. Nous considérons que les associations membres jouent avant tout un rôle stratégique et politique pour l'ensemble de la région, tandis que la responsabilité opérationnelle du parcours des athlètes dans le sport de compétition incombera à l'avenir aux clubs centraux.

Cette mesure nous permet d'unir nos forces, d'exploiter les synergies et d'accroître notre efficacité. Nous créons ainsi des centres de performance solides qui agissent comme moteurs et sources d'inspiration pour l'ensemble de leur région. En plus du centre de performance, une association membre est créée dans chaque région en tant qu'instance de contrôle et de pilotage stratégique et politique (si elle n'existe pas déjà). Concrètement, les associations membres doivent assumer des tâches de base à définir (par exemple, représentation auprès de swiss unihockey, approbation du concept de sélection du club central, définition des sites des CRP, etc.). Une région peut également décider que l'association membre peut prendre en charge des modules/tâches supplémentaires (par exemple, gérer l'équipe régionale U15, offrir des entraînements de base U13, gérer le CRP, etc.).

Un groupe de travail composé de représentants des associations membres et de swiss unihockey est chargé de développer différents modèles de coopération au sein d'une région.

Mesure 4 : label « clubs partenaires »

swiss unihockey conçoit un label « Clubs partenaires ». Le label « Clubs partenaires » est géré via l'outil de labellisation de swiss unihockey et remplace le label « Unihockey pour enfants ». Les critères définitifs sont élaborés par le département Développement sportif de swiss unihockey et approuvés par la Commission sportive (SPA).

L'indemnité de formation pour les joueurs et joueuses qui passent d'un club partenaire à un club central (conformément à la proposition du premier concept) sera intégrée au label « Clubs partenaires ».

Feuille de route

La feuille de route pour la mise en œuvre du concept Unihockey 2025 est disponible sur le site web de swiss unihockey. Elle fait partie intégrante du concept. Selon la feuille de route, la mise en œuvre d'Unihockey 2025 aura lieu au plus tôt lors de la saison 2028/29.

La transition s'effectuera de manière radicale. Cela signifie que jusqu'à la fin de la saison 2027/28, les règles actuellement en vigueur (mode de jeu, dispositions relatives aux licences, etc.) continueront de s'appliquer aux matches (à l'exception éventuelle du mode rEvolution et du championnat parallèle U12). À partir de la saison 2028/29, le concept d'Unihockey 2025 sera appliqué. Une saison de transition n'est pas prévue, car les différentes mesures d'Unihockey 2025 sont interdépendantes et doivent être introduites ensemble.



[HTTPS://WWW.SWISSUNIHOCKEY.CH
/FR/COMPETITIONS/UNIHOCKEY25/](https://www.swissunihockey.ch/fr/competitions/unihockey25/)

Bases juridiques

L'assemblée des délégués décide si swiss unihockey doit mettre en œuvre le concept Unihockey 2025. Les modifications concrètes des bases juridiques existantes (statuts, règlements et directives) ne font pas partie de cette vision.

Les adaptations des bases juridiques seront effectuées par les instances compétentes, conformément à la feuille de route. Les clubs et les associations membres continueront donc à avoir leur mot à dire dans la mise en œuvre concrète du concept Unihockey 2025.

Règlements concernés	Organe compétent (décision)
Statuts	Assemblée des délégués (AD)
Tarifs, taxes, amendes (TTA)	Assemblée des délégués (AD)
Règlement des matches (RDM)	Commission sportive (CSP)
Règlement des arbitres (RA)	Commission sportive (CSP)
Règlement sur les licences d'entraîneurs (RLE)	Comité sportif (CSP)
Directive Mode de jeu	Commission technique (CT)
Directive Licence et qualification des joueurs (y compris memorandum d'engagement WSRM1)	Commission technique (CT)
Directive Temps de jeu (SPRW3)	Commission technique (CT)
Directives relatives à l'unihockey des enfants (juniores D, juniors D, D+ et E)	Commission de formation et de la relève (CFR)
Qualifications et conditions requises pour arbitrer (SRRW5)	Commission des arbitres (CA)
Conditions d'engagement des arbitres (SRRW7)	Commission des arbitres (CA)



VOUS TROUVerez ICI UN APERÇU DES STRUCTURES DE SWISS UNIHOCKEY.

Conséquences financières

Les clubs et les associations membres ont tout intérêt à savoir comment la mise en œuvre des mesures mentionnées ci-dessus affectera leurs finances.

swiss unihockey reconnaît que les conséquences financières doivent être communiquées de manière contraignante. Toutefois, nous ne sommes pas encore en mesure d'établir le décompte final au moment actuel. La raison : trop de paramètres ayant une influence sur le budget des clubs ne sont pas encore clairs.

Le tableau ci-dessous présente les répercussions possibles :

Changement	Conséquence pour les clubs
Le nombre de matchs sera éventuellement augmenté.	Augmentation des frais de match.
Si des arbitres formés doivent être engagés au niveau U13.	Augmentation des frais de match, besoin d'un plus grand nombre d'arbitres.
Critères du label « clubs partenaires »	Le label n'est toutefois accessible qu'aux clubs partenaires. Le montant que chaque club peut percevoir dépend de certains critères. Ceux-ci ne sont pas encore définis.
Contenu de la convention de prestations du club central	Incertain, car les critères et le niveau de professionnalisation visé ne sont pas encore connus.
Les clubs centraux deviennent les organismes régionaux responsables de la promotion des jeunes talents.	Les clubs centraux recevront ainsi des subventions cantonales pour le sport de performance de la relève. Celles-ci dépendent souvent de la qualification des entraîneurs-es, de la charge de travail, du nombre d'athlètes avec une TC et/ou du nombre d'heures d'entraînement.
Les entraînements CRP seront désormais organisés par les clubs centraux.	Les recettes provenant des entraînements CRP varient d'une région à l'autre et peuvent être fixées librement.

Cette liste n'est pas exhaustive !

Pour ces raisons, communiquer un calcul reviendrait à lire dans le marc de café et ne serait pas professionnel. Nous partons aujourd'hui du principe que les clubs centraux doivent investir davantage dans la promotion de la relève (« professionnalisation »). Dans le même temps, nous ne prévoyons toutefois pas de dépenses supplémentaires substantielles pour les clubs partenaires.

À titre d'aide, une fiche d'information sur les possibilités de financement est disponible sur le [site web](#) de swiss unihockey. Nous y abordons également le thème des « cotisations des membres » et mettons à disposition un outil de calcul.

Ittigen, le 28 juillet 2025/DEg

Concept Unihockey 2025

Mesdames, Messieurs

Dans le cadre de la prochaine assemblée des délégués, vous voterez sur un concept d'avenir proposé par swiss unihockey.

Swiss Olympic salue le concept **Unihockey 2025**.

L'orientation du projet correspond entre autres aux objectifs de notre projet « smart competitions », que nous avons lancé en 2020 en collaboration avec la Haute école fédérale de sport de Macolin (HEFSM) et J+S. L'objectif de « smart competitions » est de faire évoluer les formats de compétition existants des fédérations en y ajoutant de nouveaux aspects ou de soutenir le développement de nouvelles offres. Nous nous concentrons en particulier sur les 3P :

- Promotion de la **participation**
- Amélioration des **performances**
- Renforcement de la **personnalité**

Unihockey 2025 répond à ces objectifs, notamment sur les points suivants :

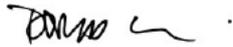
- **Participation : égalité des chances pour les talents de TOUTE la Suisse**
Unihockey 2025 veille à ce que chaque enfant pratiquant le unihockey ait la possibilité de développer son potentiel, indépendamment de son lieu de résidence ou de son affiliation à un club.
- **Performance : renforcement de la professionnalisation dans le sport de performance**
Swiss Olympic soutient le développement du professionnalisme dans le sport de performance chez les jeunes. À cette fin, Swiss Olympic met chaque année 12 millions de francs à disposition. Ces fonds sont accessibles à toutes les fédérations disposant d'un concept reconnu pour la promotion de la relève. Unihockey 2025 aborde explicitement le développement du professionnalisme dans la promotion de la relève. Swiss Olympic est convaincu que des entraîneurs professionnels et formés améliorent durablement la qualité de la promotion de la relève.

- **Personnalité : orientation vers le processus plutôt que pression sur les résultats**
Unihockey 2025 renonce aux mécanismes classiques de promotion et de relégation au relève et met l'accent sur le développement des joueuses et des joueurs. L'attention est portée là où elle doit l'être : sur le développement personnel des enfants et des jeunes et non sur les résultats purs.

Une promotion réussie de la relève commence par un encouragement optimal dans le sport de masse et offre à tous les passionnés de unihockey des possibilités de développement et de jeu. Swiss Olympic soutient donc l'orientation du nouveau concept et se réjouit de continuer à accompagner activement swiss unihockey dans le sport de performance.

Meilleures salutations

Swiss Olympic



David Egli
Responsable du département Sport / membre de la direction

Mentions légales

Éditeur :

swiss unihockey

Comité de pilotage Unihockey 2025 :

- Sandra Zurbuchen, cheffe Sport & Technique (direction du comité de pilotage)
- Daniel Bareiss, président central
- Peter Zingg, président de la Ligue régionale
- Karin Stoll, vice-présidente de la Ligue régionale
- Michelle Wiki, présidente de la Ligue nationale féminine
- Guy Ehrler, président de la Ligue nationale masculine
- Roger Lötscher, chef sport de Performance & Sélections
- Monika Schmid, représentante des athlètes
- Patrick Bloch, CEO
- Reto Balmer (responsable du développement du sport, chef de projet Unihockey 2025)

Mise en page

FRESCH Identity, Berne

Photos

swiss unihockey, Adobe Stock, Fabrice De Gasperis, Severin Binkert, Fabrice Duc, Andreas Bass, Fabian Trees, Michael Peter, Lars Kauz, Lars Tinner, Clemens Strub, André Düsel, Tobias Wagen

1ère édition, novembre 2025